



Bulletin de la Sabix

Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de
l'École polytechnique

29 | 2001

Histoire et archives d'entreprises

Conclusions de la matinée d'études

Philippe Belaval



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sabix/320>

DOI : 10.4000/sabix.320

ISSN : 2114-2130

Éditeur

Société des amis de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique (SABIX)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2001

Pagination : 51-54

ISBN : ISSN N° 2114-2130

ISSN : 0989-30-59

Référence électronique

Philippe Belaval, « Conclusions de la matinée d'études », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], 29 | 2001, mis en ligne le 23 mai 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sabix/320> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sabix.320>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© SABIX

Conclusions de la matinée d'études

Philippe Belaval

- 1 Je voudrais tout d'abord remercier la SABIX et l'Association des Archivistes Français qui ont organisé cette journée. Ils me donnent ainsi l'opportunité de revenir sur un sujet qui pour le Directeur des Archives de France est un sujet de préoccupation quotidienne, celui des archives d'entreprises.
- 2 Chaque fois que j'ai l'occasion d'en parler c'est dans le cadre de réunions d'archivistes d'entreprises ou de personnes qui s'intéressent au sujet, par conséquent mes vœux, mes regrets ou mes inquiétudes s'adressent à des auditeurs parfaitement convaincus de l'importance des archives d'entreprises et de la nécessité de faire quelque chose en leur faveur. Mais pour autant l'exercice ne paraît pas inutile car face à l'effort de sensibilisation qu'il faut faire, chacun a un rôle à jouer et, petit à petit, en parlant à 100 personnes qui chacune parleront à 100 autres, progressivement le cercle des gens avertis s'élargira et ainsi la cause commune avancera. Je me bornerai à faire quelques observations qui me frappent beaucoup parce qu'il me semble que ce sont des constantes de toutes les interventions que nous avons entendues ce matin.
- 3 D'abord il n'y a pas de différence fondamentale, et je vois même une grande similitude de situation entre les entreprises d'un côté, et, de l'autre, les administrations et les structures publiques avec lesquelles nous autres archivistes avons plus couramment à faire. Tous les organismes vivants, ce terme étant entendu non pas au sens biologique mais au sens institutionnel, à partir du moment où ils ont conscience d'être vivants, éprouvent le besoin de se situer dans le temps, dans l'espace, par rapport aux autres, et aussi de se situer par rapport à eux-mêmes. C'est ce besoin de se situer dans tous les azimuts qui fonde très profondément le questionnement identitaire, et qui fait naître ce besoin de culture et de mémoire. Mémoire et culture qui sont des éléments de religion au sens étymologique du mot, puisque ce sont des facteurs de lien avec l'environnement. Par conséquent il n'y a pour moi aucune surprise dans ce constat que les entreprises éprouvent aussi ce besoin de mémoire et de culture, y compris quand ce sont des entreprises qui ne plongent pas leurs racines très profondément dans l'histoire, qui n'ont pas plusieurs décennies, voire plusieurs siècles d'existence derrière elles. J'ai été très intéressé d'entendre ce matin Maurice Hamon distinguer la longueur

et la densité de l'histoire, et souligner à titre d'exemple l'histoire de certaines des entreprises de la Silicon Valley, aussi riche que celle d'entreprises beaucoup plus anciennes.

- 4 Deuxième observation, très liée d'ailleurs à la précédente, quelle que soit la situation des entreprises, qu'il s'agisse d'entreprises très anciennes, ou plus récentes, issues de fusions ou encore indépendantes, appartenant à des groupes ou n'appartenant pas à des groupes, délocalisées ou demeurées sur leur site originel, dans tous les cas les archives sont un élément essentiel. Avant même la préoccupation de mémoire et la préoccupation de l'histoire, celle de management commande le soin avec lequel il faut traiter les archives, car toutes les interventions de cette matinée ont montré de façon claire et convaincante qu'elles sont un outil de management. D'abord parce que dans les entreprises comme dans les administrations, les archives constituent un moyen d'éclairage, d'aide à la décision. J'ai été impressionné par le schéma des généalogies d'avions associé à la stratégie des petits pas, qui montre bien que c'est dans une continuité par rapport à une expérience déjà vécue que le progrès dans une entreprise comme Dassault a été conçu. Naturellement cette continuité avait besoin d'être documentée, l'exposé de Monsieur Herchin le démontrait avec évidence.
- 5 Les archives sont aussi un outil de management en tant que facteur explicatif, facteur révélateur d'une identité. Là encore tous les exposés de ce matin, Renault, Dassault, Schneider, reviennent sur ce point. Autour des archives et à partir des enseignements qu'elles permettent de mettre en lumière on peut mobiliser les équipes et assurer ainsi la cohésion de l'entreprise. Les archives peuvent aussi donner lieu à des actions de communication interne et externe, les ouvrages rédigés à l'occasion des anniversaires, commentés et relayés par les différents médias permettent de faire mieux connaître l'entreprise.
- 6 Elles sont également utiles à l'intérieur de l'entreprise comme outil de recherche historique. Nombre d'entreprises ont tenu une place trop importante dans une branche d'activité ou dans une zone géographique pour qu'on puisse négliger leur apport à la connaissance de l'histoire. Nous savons que l'histoire ne s'écrit plus seulement à partir des archives politiques, publiques ou diplomatiques. Si l'on veut rendre compte dans sa plénitude d'une période ou d'un phénomène il faut s'intéresser aux problèmes économiques, aux problèmes sociaux, aux rapports humains, et dans ces domaines, les archives des entreprises apportent des éclairages irremplaçables. Certains groupes l'ont compris mais malheureusement cette dimension échappe encore à un trop grand nombre et il faut percevoir qu'il y a là un enjeu qui dépasse l'entreprise elle-même, et fait partie de son rôle collectif, de sa responsabilité civique.
- 7 Troisième critère de l'importance des archives, elles peuvent être, parfois de manière inattendue, un instrument de l'établissement ou de la justification des droits de l'entreprise comme elles le sont au bénéfice des particuliers. Rappelons, à titre d'exemple tiré de l'actualité immédiate, les travaux de la commission Mattéoli sur les spoliations dont les Juifs furent victimes au cours de la seconde guerre mondiale. Dans les années 60 et 70 ce dossier était généralement considéré comme clos, ce qui pouvait légitimer des destructions d'archives. En fait le dossier est rouvert. Dans les relations qu'elles peuvent avoir avec la commission Mattéoli, avec les autorités internationales, ou avec les autorités américaines qui se préoccupent de ce sujet, les entreprises qui détiennent des archives bien tenues et bien conservées sur cette période se sentent plus à l'aise et sont certainement en meilleure situation que celles qui ont négligé leurs

archives et ne peuvent reconstituer leur activité pendant cette période troublée, ou justifier les mesures qu'elles ont pu prendre à la fin de cette période pour corriger telle ou telle situation.

- 8 Par conséquent il y a pour les entreprises, comme pour les administrations et les autorités publiques, un devoir de s'occuper de leurs archives et ce devoir qui n'est pas négatif peut générer des points positifs pour l'entreprise de la façon la plus concrète en influant sur le niveau de ses résultats.
- 9 Troisième remarque orientée vers l'avenir, que pouvons-nous faire ? Nous sommes confrontés à un formidable défi non pas celui des entreprises représentées dans cette salle, mais celui de celles qui n'auraient pas eu l'idée d'y être. Ce défi est de faire comprendre aux dirigeants de ces entreprises que les archives ne sont pas tant un poste de frais généraux qui vient dégrader les résultats, qui pèse sur ces résultats, mais que, comme Monsieur Maitenaz l'a dit de façon très claire, c'est un poste d'actif qui peut contribuer de façon très positive au succès de l'entreprise. Ce défi n'est pas foncièrement différent de celui que nous avons face aux administrations publiques qui, les moyens se raréfiant, les budgets de fonctionnement étant revus à la baisse et les priorités d'action se multipliant, n'ont plus le temps et les moyens nécessaires pour s'occuper des archives.
- 10 Cependant, s'agissant des administrations, elles sont contraintes par un dispositif législatif et réglementaire que la Direction des archives de France est chargée de faire appliquer avec le relais de tous les archivistes publics, alors que dans le monde de la libre entreprise nous n'avons pas de relais et que, sauf dans le cas où les archives représentent un patrimoine collectif qui pourrait justifier une mesure de classement par la puissance publique, les responsables de l'entreprise sont absolument maîtres de la situation et, sauf à commettre une épouvantable voie de fait, les pouvoirs publics n'ont aucun moyen de coercition à leur égard. La seule voie légitime est celle de la sensibilisation et de la conviction.
- 11 Je pensais d'ailleurs que ce défi de la sensibilisation à l'importance des archives était le seul que nous ayons à relever. Après cette réunion, je me demande si nous n'avons pas un second défi à relever, celui du risque de l'instrumentalisation de la recherche historique ou du travail de mémoire dans les entreprises. En effet je me sens un peu inquiet devant la perspective évoquée ce matin, d'une censure exercée par la direction des entreprises, non pas comme un droit, mais comme une nécessité et un devoir. Il me semble que c'est aux historiens de réagir. Mais alors que les historiens résistent, et somme toute pas trop mal dans un pays démocratique comme le nôtre, face à tout ce qui pourrait être l'histoire officielle, et la recherche historique est bien affranchie de ce risque-là y compris dans les domaines les plus contemporains, il ne faudrait pas que les entreprises soient la seule poche où subsistent des attitudes qui n'ont plus cours aujourd'hui.
- 12 Mais le premier défi me paraît bien celui de la sensibilisation à l'importance des archives, le second n'est peut-être qu'un effet pervers ou un sous-produit d'une trop grande sensibilisation. Nous devons tous nous mettre à cet effort de sensibilisation, comme je le disais l'année dernière à Blois à l'occasion de la rencontre annuelle de la section des Archivistes d'entreprise de l'Association des Archivistes Français, il s'agit d'un défi auquel nous sommes tous confrontés. Sans doute reviendrait-il au ministère de la culture, et nous y réfléchissons actuellement à la Direction des archives, de prendre quelques initiatives un peu éclatantes dans ce domaine. Nous avons les moyens

de donner des conseils à celles et ceux qui le souhaiteraient, nous avons au travers en particulier du centre des archives du monde du travail à Roubaix, une expérience qui nous permet de nourrir un dialogue sur ce qu'il y a lieu de faire ou de ne pas faire avec les archives d'entreprise. En tout cas l'utilité d'une réunion comme celle-ci est de concourir à la prise de conscience, et je souhaite que la diffusion des actes notamment permette de contribuer à ce qui est une des grandes tâches pour tous ceux qui sont sensibles à l'histoire, qui attachent de l'importance à la mémoire, car si nous ne faisons rien dans ce domaine, ce sont des pans entiers de cette mémoire qui vont disparaître et je crois que les générations futures seraient fondées à ne pas nous le pardonner. C'est à nous de faire en sorte de leur laisser une vision la plus globale, la plus exhaustive possible de nos activités, de nos préoccupations, de nos idées. Merci de prendre part à ces efforts, je sais que je peux compter sur votre concours à tous dans les positions qui sont les vôtres, et merci aussi de faire le bouche-à-oreille autour de vous pour que la situation progressivement s'améliore.



- 13 La mécanisation dans le secteur du verre creux intervient à partir des années 1920, assurée par les grands verriers, américains ou européens. Dans des verreries à structures familiales, où le métier noble de souffleur s'accompagne de privilèges anciens, le travail à la bouche résiste longtemps. La modernisation provoque des conflits, comme la célèbre grève de Carmaux en 1895.
- 14 Extrait du livre « Du Soleil à la Terre : une histoire de Saint-Gobain », Maurice Hamon, J.C. La ttès, 1989.

AUTEUR

PHILIPPE BELAVAL

Directeur des Archives de France